



LIQUIDATION D'ENGIE : L'ETAT ORGANISE L'ECLATEMENT POUR MIEUX VENDRE

Après avoir privatisé Gaz De France, le Gouvernement se prépare à vendre sa participation dans Engie.

Selon de récentes informations (article de Reuters du 15 octobre 2018), l'Etat œuvrerait pour un démantèlement d'Engie, avec séparation des parties Energie et Services. Cette semaine, le Président de la République réunit les patrons de l'énergie pour les « mobiliser », signe que, contrairement à certains démentis, le sommet de l'Etat est très actif sur ce secteur.

Deux éléments confirmeraient selon nous ces informations :

1. Politique : le gouvernement veut se séparer des actions ENGIE et, comme le cours de l'action est bas, il travaillerait à éclater le Groupe pour récupérer un maximum de cash en le vendant par morceaux (scénario classique des financiers).
2. Economique : Total, depuis plusieurs mois, s'oriente vers le renouvelable et la chaîne gazière. Il possède une puissance financière extrêmement importante et le rachat de la partie Energie d'ENGIE entrerait bien dans sa stratégie. D'autant qu'après avoir vendu le GNL, l'exploration-production et de nombreux moyens de production électrique, Engie est fragilisée.

Pour l'Etat libéral, la boucle serait bouclée.

Après la privatisation de Gaz De France et son absorption par SUEZ,

Après avoir laissé les mains libres à la direction de GDF SUEZ / Engie dans ses aventures internationales (International Power, Brésil, programme de cessions),

Après avoir laissé pendant des années se dégrader le service public du gaz,

L'Etat, par la décision d'élimination d'Engie, prendrait la responsabilité du démantèlement de la chaîne gazière au moment le plus crucial : celui du choix de l'orientation de la politique énergétique du pays !

La CGT s'oppose à ce dépeçage ainsi qu'à la suppression des tarifs réglementés et rappelle que l'énergie et les services énergétiques sont au cœur des réflexions sur l'avenir de la planète, sur la réponse aux besoins et sur le développement industriel.

Pour la CGT, ce jeu de Monopoly apportera des gains financiers immédiats pour les actionnaires et pour l'Etat actionnaire et, en contrepartie, une dégradation du service public et l'accroissement de la précarité énergétique pour les consommateurs.

C'est pourquoi, la CGT propose un pôle public de l'énergie organisant tous les acteurs dans le but de déployer un service public répondant aux attentes des citoyens.

Contact :

Eric BUTTAZZONI - 06 21 53 77 44

Coordinateur CGT Groupe